

## Le budget fédéral 2003

### Ses véritables répercussions pour les services de garde à l'enfance réglementés

Le budget total annoncé dans le budget pour « aider les provinces et les territoires ainsi que les Premières Nations à accroître l'accès à des services de garde de qualité et à des initiatives favorisant l'apprentissage des jeunes enfants, particulièrement pour les familles monoparentales ou à faible revenu » est de 935 millions de dollars. De ces 935 millions, 35 seront affectés aux services de garde et aux programmes d'intervention précoce destinés aux familles des Premières Nations, notamment celles qui vivent dans les réserves.

#### Quelques précisions

En vertu de ces engagements, les provinces et les territoires recevront, au total, 900 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Les sommes devront être dépensées selon les termes de l'entente multilatérale intervenue sur le développement de la petite enfance et les services de garde. Ces nouveaux dollars fédéraux ne sont destinés qu'aux enfants âgés de moins de six ans.

L'engagement financier :

- En 2003-2004, un total de 25 millions;
- En 2004 -2005, un total de 75 millions;
- En 2005- 2006, un total de 150 millions;
- En 2006- 2007, un total de 300 millions;
- En 2007- 2008, un total de 350 millions.

[ Pour les détails complets du budget : <http://www.fin.gc.ca/budget03/brief/brieff.htm> – la section sur les services de garde se trouve sous l'entête « Investir dans les familles et les collectivités canadiennes » ]

#### Combien recevront les provinces et les territoires du fédéral au cours de ces cinq années?

Province ou territoire	Montant total sur cinq ans
Terre-Neuve et Labrador	14,7 millions
Île-du-Prince-Édouard	3,9 millions
Nouvelle-Écosse	26,5 millions
Nouveau-Brunswick	21,1 millions
Québec	208,8 millions
Ontario	350,6 millions
Manitoba	32,2 millions
Saskatchewan	28,2 millions
Alberta	89,5 millions
Colombie-Britannique	121,6 millions
Yukon	0,8 million (800 000 \$)
Territoires du Nord-Ouest	1,12 million
Nunavut	0,8 million (800 000 \$)

*Nota : Ces chiffres s'appuient sur des estimations non officielles. Les versements consentis à chacune des régions sont calculés en fonction du nombre d'enfants dans la province ou le territoire et sont assujettis aux ajustements annuels de la population. Les totaux peuvent varier étant donné que les chiffres ont été arrondis.*

En vertu des fonds qui seront versés à chaque province et territoire pendant les cinq prochaines années et du nombre d'enfants de zéro à cinq ans vivant dans chacune des régions en 2001<sup>1</sup>, voici le portrait des dépenses annuelles par enfant pour les programmes de développement de la petite enfance et les services de garde :

Province ou territoire	1 <sup>ère</sup> année par enfant (en dollars)	2 <sup>e</sup> année par enfant (en dollars)	5 <sup>e</sup> année par enfant (en dollars)
Terre-Neuve et Labrador	13,16	32,47	187,50
Île-du-Prince-Édouard	10,31	30,93	154,64
Nouvelle-Écosse	11,40	35,83	166,12
Nouveau-Brunswick	12,30	36,89	165,98
Québec	12,83	38,29	175,55
Ontario	11,37	34,34	161,97
Manitoba	11,42	34,26	158,63
Saskatchewan	10,61	31,83	144,56
Alberta	10,72	31,72	149,59
Colombie-Britannique	13,27	40,23	191,47
Yukon	<i>N/D</i>		
Territoires du Nord-Ouest	<i>N/D</i>		
Nunavut	<i>N/D</i>		

*Nota : Si les estimations par province et territoire pour chacune des cinq années vous intéressent ou si vous voulez plus de précisions quant aux calculs par province et territoire, veuillez communiquer avec nous à [info@parentvoices.ca](mailto:info@parentvoices.ca)*

### **Dans quelle mesure ces allocations budgétaires se comparent-elles à nos besoins et à ce que nous savons?**

**Voici quelques données à titre comparatif :**

- Le comité national en matière de politique sociale du Parti libéral du Canada a recommandé de commencer par financer une place en service de garde pour tous les enfants de trois à cinq ans qui en ont besoin. Le comité a évalué qu'il faudrait dépenser, la première année, jusqu'à un milliard de dollars; 2,2 milliards, la deuxième année; 3,2 milliards, la troisième; et 4,5 milliards, la quatrième pour un total de 10,9 milliards.  
(A National Child Care Strategy : Getting the Architecture Right Now<sup>2</sup>)
- Les provinces et les territoires financent la maternelle (programmes à mi-temps); en 2001, ces dépenses ont été de l'ordre de 2 000 \$ à 3 000 \$ par enfant. On estime que les dépenses affectées aux enfants qui fréquentent la maternelle, d'un bout du pays à l'autre, sont de l'ordre 1,5 milliard par année.<sup>3</sup>
- Les données de 2001 nous indiquent qu'un nombre substantiel de mères ayant des enfants sont actives sur le marché du travail.<sup>4</sup>
  - Leur enfant le plus jeune, dans 65,8 % des cas, avait moins de trois ans (623 000 enfants)
  - Leur enfant le plus jeune, dans 73,4 % des cas, était âgé de trois à cinq ans (695 000 enfants)
  - Leur enfant le plus jeune, dans 80,7 % des cas, était âgé de six à douze ans (1 990 700 enfants)
- En 2001, au Canada, seulement 12,1 % des enfants âgés de zéro à douze ans avaient accès à une place dans un service de garde réglementé.<sup>5</sup>

## **Sommes-nous véritablement sur la voie de bâtir un système pancanadien de services de garde à l'enfance?**

Beaucoup de parents veulent savoir :

- Est-ce qu'avec ce financement les services de garde réglementés seront plus abordables?
- Est-ce que cela permettra de créer de nouveaux services de garde réglementés et abordables pour répondre aux besoins des familles qui n'ont pas accès actuellement à une place dans un service de garde régi?
- Est-ce que l'apport de ces nouveaux fonds fédéraux constitue une nouvelle étape significative?

**Si les gouvernements provinciaux et territoriaux versent ces nouveaux fonds fédéraux dans des services de garde à l'enfance réglementés et de qualité (garderies, services de garde en milieu familial, prématernelles et jardins d'enfants), il s'agit, au mieux, d'une légère amélioration en faveur des jeunes enfants.**

- En terme de dollars, cette politique ne prend pas en compte les véritables besoins en matière de service de garde des enfants et des familles au Canada. Si l'on considère qu'il existe au calendrier 240 jours de garde par année, lorsque le financement atteindra son maximum dans cinq ans, à peine 60¢ à 80¢ seront versés par jour, par enfant âgé de zéro à cinq ans.
- Ce financement est totalement insuffisant pour
  - ✓ Régler les problèmes à court terme et pour
  - ✓ Répondre à un véritable besoin à savoir bâtir, au Canada, un système intégré de services de garde à l'enfance pour les enfants les plus jeunes

## RESSOURCES

<sup>1</sup> Early Childhood Education and Care in Canada 2001, rapport du Childcare Resource and Research Unit (2003), <http://childcarecanada.org/pubx/bn/ECEC2001summary.html>.

<sup>2</sup> A National Child Care Strategy : Getting the Architecture Right Now, novembre 2002. <http://www.johngodfrey.on.ca/pages/news.htm>.

<sup>3</sup> Early Childhood Education and Care in Canada 2001, rapport du Childcare Resource and Research Unit (2003), <http://childcarecanada.org/pubx/bn/ECEC2001summary.html>.

<sup>4</sup> Early Childhood Education and Care in Canada 2001, rapport du Childcare Resource and Research Unit (2003), <http://childcarecanada.org/pubx/bn/ECEC2001summary.html>.

<sup>5</sup> idem